



SYNDICAT MIXTE des PORTS du BASSIN d'ARCACHON

Conseil Syndical du 12 Septembre 2019

Compte-rendu synthétique :

Votants présents :

M. Jean TOUZEAU, M. Jacques CHAUVET, M. Jean-Jacques EROLES, M. Jean-Guy PERRIERE, M. Jean-Yves ROSAZZA, Mme Marie LARRUE, Mme Pascale GOT.

Excusé(e)s :

Mme Cécile SAINT-MARC, M. Bernard CASTAGNET.

Assistaient à la réunion :

M. Éric COIGNAT, M Gérard GLAENTZLIN.

Président de séance :

M. Jean TOUZEAU

Secrétaire de séance :

M. Jacques CHAUVET

Assistaient également à la réunion :

M. Cyril CLEMENT (SMPBA), Mme Jocelyne SARRAUTE (SMPBA), M. Bruno SAVY (SMPBA), M. Thierry DAVID (SMPBA).

Les convocations aux membres du Conseil Syndical ont été envoyées le 29 juillet 2019.

La séance réunie le 12 septembre 2019 au Domaine de Certes à Audenge est ouverte à 11h20.

Sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU :

- **Délibération 24-2019** : Recours au service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde. Délibération adoptée.
- **Délibération 25-2019** : Plan de Formation Mutualisé. Délibération adoptée.
- **Délibération 26-2019** : Constitution de la Régie de Recette pour la station essence de Fontainevieille. Délibération adoptée.
- **Délibération 27-2019** : Tableau des effectifs permanents actualisé suite à suppressions de postes. Délibération adoptée.
- **Délibération 28-2019** : Tableau des effectifs permanents actualisé. Délibération adoptée.
- **Délibération 29-2019** : Modification du règlement des astreintes au sein du SMPBA. Délibération adoptée.
- **Délibération 30-2019** : Décision Modificative n°1 - Budget 2019. Délibération adoptée.
- **Délibération 31-2019** : Critères d'éligibilité des bateaux aux quais patrimoniaux et/ou à la tarification « navire patrimonial ». Délibération adoptée.
- **Délibération 32-2019** : Constitution de la Régie de Recette pour les aires de carénage du SMPBA. Délibération adoptée.
- **Délibération 33-2019** : Constitution de la Régie de Recette pour les aires de stationnement du SMPBA. Délibération adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45.

Prochain Conseil Syndical : Le mercredi 8 janvier 2020 à 10h00, à la Mairie d'ARES.